

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Amboise (37400)

Réponses de Brice Ravier, au nom de la liste « Pluralisme et Solidarité »

— le 10/03/2020 à 19:56 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous voulons permettre à tous les habitants de se déplacer plus facilement, en sécurité, en transports collectifs, en deux roues ou à pieds, afin de limiter le recours à la voiture, dont la place en ville doit diminuer. Cela implique précisément la mise en œuvre d'un "plan vélo" décliné en plusieurs mesures. La première sera la réalisation d'un schéma directeur des voies cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

La madame ou le monsieur vélo devra être légitimé dans son action au sein de l'exécutif pour qu'il ne s'agisse pas d'un gadget. Il s'agira donc probablement d'une ou d'un adjoint au Maire, avec la délégation qui va avec.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Quai du général de Gaulle, Pont du Maréchal Leclerc, Rue Bretonneau, Avenue Léonard de Vinci, Rue de Blois...

Les points noirs du baromètre 2019 se trouvent ici : <https://carto.parlons-velo.fr/?c=37003>

C'est un véritable défi dans une commune comme la nôtre mais nous le relevons ! Cela peut impliquer la remise en cause du double sens actuel de certaines rues ou encore la suppression de certains espaces de stationnement. La séparation physique de la voie cyclable de la voie automobile est nécessaire mais elle peut être refusée par l'Architecte des bâtiments de France qui a, sur certaines parties de la ville, un avis qui doit être respecté comme "avis conforme" : nous avons essuyé un refus complet de tout séparateur physique pour l'aménagement des ponts Leclerc, par exemple.

Par ailleurs, nous avons construit un projet intercommunal qui prévoit aussi de travailler à la mise en place de ce type de liaisons entre les communes du territoire. Ce projet communautaire intègre la requalification de la Boitardière dont l'un des axes est la création de cheminements piétons/vélos dans cette zone qui n'a été pensée depuis sa création que pour les véhicules motorisés (hormis l'extension en cours à l'ouest qui prévoit ces cheminements).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. La rue Bretonneau est un très bel exemple : depuis qu'elle a été fermée pour chantiers, les piétons et cyclistes sont de plus en plus nombreux à l'emprunter et la traversée du Pont du Maréchal Leclerc se fait de façon bien plus paisible à vélo. Réduire la circulation sur ces axes centraux permettrait donc de réduire le transit qui passe par le pont du Maréchal Leclerc et favoriserait les déplacements doux, en toute sécurité.

Sur le principe, on ne peut qu'être pour mais cela demande de la concertation. En effet, une mise en sens unique génère (on l'observe) d'une part un phénomène de vitesse accrue de certains automobilistes et d'autre part un report du trafic sur d'autres voies. L'exemple de la rue Bretonneau doit être pondéré par les impacts de la fermeture sur la rue Saint-Denis, la rue du Commandant Tulasne, l'avenue de Chanteloup, l'avenue des Montils, la rue de Mosny, la rue du Cardinal Georges d'Amboise, etc... en responsabilité, nous devons aussi penser aux habitants de ces secteurs. C'est aussi pour cela que le défi est immense !

Ensuite, il faut parvenir à faire respecter les arrêtés d'interdiction de transit de certains véhicules : à l'ère du GPS, les panneaux indicateurs sont devenus désuets pour certains qui cherchent souvent à aller au plus court... ce sont donc aussi des transformations physiques des voies qu'il faut prévoir pour que l'interdiction ou la limitation ne soit pas vaine.

Cependant et malgré toutes ces difficultés... il faudra bien faire de la place aux cyclistes en "mangeant" une partie des largeurs de voie pour que ces espaces soient sécurisés. Sur certains axes, l'hypothèse de sens uniques est la seule envisageable.

Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Avec un bémol : ce ne peut pas être une mesure isolée, ni même la première à prendre : il faut en effet que cela puisse se faire en sécurité pour les cyclistes eux-mêmes. Il y a tout un travail de sensibilisation et, d'une certaine manière, de "mise à niveau" des conducteurs à opérer pour que ces dispositifs soient compris, acceptés, respectés.

Action n°6 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Oui... là où c'est possible !

Le réaménagement effectué devant les écoles Anne de Bretagne / Rabelais Richelieu il y a quelques années a permis de créer un espace de calme en éloignant les voitures. Idem à George Sand. Mais comment faire cela à l'école Paul Louis Courier ? Notre préférence ira au maintien des personnels communaux chargés de veiller à la sécurité auprès des écoles, avec des formations spécifiques relatives au vélo si nécessaire.

Et aux dispositifs permettant de "casser" la vitesse automobile.

Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Pour le stationnement automobiles, mais aussi des cars touristiques.

C'est l'objet de la nouvelle signalétique qui se déploie depuis un an et encore cette année.

Mais il faut aller au-delà, en créant un parking relais extérieur (sur le site de la Boitardière) couplé à des navettes ramenant les touristes vers le centre-ville.

Plus compliqué pour les bus qui cherchent à accéder au centre-ville pour amener leurs passagers : la réflexion se porte plutôt sur des espaces de dépôt / reprise avec, là aussi, des parkings en extérieur de ville le temps des visites.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Si la Loire à Vélo a permis d'apporter des arceaux au centre-ville, les quartiers périphériques tendent à être oubliés.

Un article de nos voisins tourangeaux : <https://www.cc37.org/pourquoi-il-faut-proscrire-les-supports-de-type-pince-roues-ou-ratelier/>

Abolument, ce sont bien des arceaux que nous déployons dans la ville ces dernières années. Il en reste encore beaucoup à poser, tant dans le centre-ville (pour tenir compte de la montée en charge du cyclotourisme, notamment issu de la Loire à vélo) que dans les quartiers en périphérie et, de façon générale, auprès des équipements publics. Cela aussi est prévu dans notre projet

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

C'est une bonne idée ! Nous allons la mettre à l'étude. Pour les écoles et les équipements publics, on pense plutôt à des arceaux mais il est vrai que cela n'est pas complètement sécurisant. Pour ce qui concerne les touristes, cela doit relever de l'initiative privée, en lien avec les services déjà créés localement par des prestataires (location de vélos, réparations, etc...)

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Un premier pas a été fait puisque ces stationnements ont été supprimés à Amboise. L'idée de les équiper de supports à vélos avait été émise : elle est tout à fait pertinente !

Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Pourquoi pas ? Mais cela relève d'abord d'un travail avec les professionnels du centre-ville : pour quels types de transport Est-ce possible ? Quel volume de charge maxi pour un vélo cargo, à partir de quelle base logistique ? ... La réflexion pourrait être portée par la Ville auprès de ces professionnels.

Action n°12 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

C'est prévu dans notre projet pour Amboise !

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Encourager la création de ces associations.

Nous intégrerons cette réflexion dans la logique de notre "plan vélo" ainsi que dans notre projet de maison des associations, prévu dans notre projet pour Amboise.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Une maison du vélo partagée entre les touristes de la Loire à Vélo et les habitants, ouverte à tous et toute l'année, permettrait de réconcilier les Amboisiens avec le vélo.

Ce projet n'a pas été acté dans notre réflexion. Ce projet pourrait cependant être construit avec ces associations mais ne mettons pas le projet tout "ficelé" avant de définir les buts et objectifs à atteindre, ainsi que les moyens à y mettre ! Peut-être à penser dans une logique plus large de lieu ressource "mobilité".

Promouvoir une culture vélo

Action n°15 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Bonne idée ! A coupler avec l'intervention de professionnels et/ou d'éducateurs, animateurs.

Action n°16 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le cas pour beaucoup de mes colistiers qui vivent la ville à vélo et ont nourri notre projet de leurs expériences.

Action n°17 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cela pourrait utilement compléter la flotte de voitures électriques, scooter électrique et vélos électriques. Besoin à identifier au préalable pour que cette bonne idée ne reste pas au garage !!

Action n°18 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

La question avait déjà été posée aux parents d'élèves mais il n'y a pas encore de suite.

C'est en cours dans plusieurs écoles. Etude menée en 2019, premiers tracés proposés. Cela doit aboutir à une expérimentation avant l'été.

Action n°19 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Il existe déjà la nuit des rois : pourquoi pas associer le vélo du quotidien à cette fête et faire une journée sans voiture ?

Oui : cette fête est prévue dans notre projet !

Action n°20 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui, bien évidemment, c'est déjà le cas... mais le tarif à 135 € l'infraction n'effraie pas tout le monde ! Là aussi, il y a un travail de sensibilisation à réaliser !

Commentaires généraux

Le "cyclabilité" de la ville est un axe fort de notre projet, de façon transversale.

C'est un chantier qui est lourd mais qui sera pour nous prioritaire.

Nous voulons vraiment parvenir à proposer des alternatives à la voiture : accessibles, faciles, sécurés